

Sur l'application :

Le portail d'information www.safebook.cz est principalement destiné aux étrangers qui arrivent ou préparent un voyage en République tchèque. Il couvre un très large éventail de règles de base et de conditions juridiques pour séjourner au pays sous une forme concise et compréhensible.

Le choix de versions linguistiques en tchèque, anglais, allemand, français, russe ou arabe assure la complexité d'utilisation de l'application.

Un proverbe tchèque qui dit: «L'ignorance de la loi ne constitue pas une excuse», peut être assorti au proverbe arabe «L'ignorance n'est pas honteuse, mais il est honteux de rejeter la connaissance." Safebook.cz est juste un outil destiné à aider à acquérir les connaissances de base pour un séjour en toute sécurité en République tchèque et à éviter de violer les lois de ce pays ou les coutumes locales.



www.safebook.cz

SOMMAIRE

AIDE D'URGENCE

Soins médicaux
Accident corporel
Soins d'urgence
Police

SÉJOUR EN RT

États membres de l'UE
Entrée en RT des ressortissants de l'UE +
Entrée en RT des ressortissants des pays hors l'UE +
Séjour des ressortissants de pays hors l'UE+ supérieur à 90 jours
Séjour des ressortissants de pays hors l'UE+ supérieur à 6 mois
Résidence permanente des ressortissants de pays hors l'UE +
Séjour de travail des ressortissants de pays hors l'UE +
Emploi irrégulier des ressortissants étrangers
Franchissement illégal de la frontière
Asile et réfugiés

PROTECTION DE LA NATURE

Protection des animaux
Animaux sauvages et d'élevage
Animaux domestiques
Séjour dans la nature
Environnement

QUELQUES NOTIONS DE DROIT

Règles de droit de la RT
Droit au rassemblement
Armes à feu
Menaces
Meurtre
Rixe
Maltraitance
Attaque terroriste
Vol

TRANSPORT ET PIÉTONS

Transport en commun
Règles de la route
Sécurité des piétons
Sécurité des cyclistes

COEXISTANCE GÉNÉRALE

Hommes et femmes
Enfants
Salutation
Tenue vestimentaire
Fumer
Alcool et drogues
Repos nocturne
Espaces publics
Protection des biens

AIDE D'URGENCE

Soins médicaux

Tout citoyen sur le territoire de la RT a une obligation légale de payer l'assurance santé. Les personnes y vivant de façon permanente ou des réfugiés doivent avoir souscrit une assurance de la santé publique, les personnes en séjour temporaire doivent avoir souscrit une assurance santé commerciale ou voyage.

Accident corporel

En cas de blessure grave ou en situation d'urgence vitale c'est le service de sauvetage qui procure les premiers soins, ce service est joignable en composant le numéro 112. Vous pouvez également trouver le centre médical ou le médecin le plus proche (il est nécessaire d'être couvert par l'assurance maladie).

Aide d'urgence

Le numéro téléphonique d'appel d'urgence 112 est réservé aux personnes qui se trouvent en situation d'urgence et ont besoin d'aide des services d'urgence (pompiers, police, soins médicaux).

Vous pouvez communiquer en anglais et en allemand, les appels abusifs peuvent être sanctionnés.

Police

La police assure la sécurité des citoyens, des biens et des frontières également sur les routes. Un policier a le droit d'exiger un justificatif d'identité, de retenir un suspect jusqu'à 24 heures et d'infliger une amende conformément à la législation applicable. En cas de danger, la police peut également être appelée en composant le numéro 112.

TRANSPORT ET PIETONS

Transport en commun

Le transport en commun est payant. Les voyageurs qui montent doivent laisser passer ceux qui descendent, la priorité est donnée aux personnes handicapées et aux mères avec enfants. Les places assises sont réservées en priorité aux personnes handicapées ou âgées, aux femmes enceintes et aux femmes avec enfants.

Règles de la route

Sur la route la conduite se fait à droite. La vitesse de conduite est limitée à 50 km/heure en agglomération, à 90 km/heure hors d'agglomération et à 130 km/heure sur l'autoroute. L'utilisation des feux de circulation diurne est obligatoire de même que l'utilisation des pneus d'hiver pendant la période du 01/11/ au 31/03. La consommation d'alcool et de stupéfiants au volant est strictement interdite.

Sécurité de piétons

Les piétons sont tenus d'utiliser les trottoirs ou les sentiers ou éventuellement, en cas de circulation sur la chaussée, marcher au bord de la route à gauche et doivent être clairement visibles. Le piéton est prioritaire sur le passage piéton (sauf pour le tramway) mais il ne doit pas compromettre la sécurité de la circulation sur la route.

Sécurité des cyclistes

Les cyclistes sont tenus d'obéir aux panneaux de signalisation routière au même titre qu'un conducteur de voiture. Les cyclistes ne doivent pas circuler sur les trottoirs mais sur le côté droit de la route et ne doivent pas consommer d'alcool ni de stupéfiants. Les cyclistes doivent être clairement visibles et les enfants de moins de 18 ans doivent obligatoirement porter un casque.

SEJOUR EN RT

Etats UE +

sont ainsi appelés, à cet effet , tous les Etats membres de l'UE plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Les ressortissants des Etats membres de l'UE + sont les citoyens de ces pays.

Entrée en République tchèque des ressortissants de l'UE +

Les citoyens ressortissants des Etats de l'UE + sont tenus de déclarer à la police un séjour supérieure à 30 jours, ils peuvent procéder par l'intermédiaire de la personne qui les héberge. Le citoyen doit avoir une carte d'identité en cours de validité. Un permis de travail spécial n'est pas exigé.

Entrée en République tchèque des ressortissants des pays hors l'UE +

Les citoyens ressortissants de pays tiers (hors l'UE +) ne peuvent entrer en RT qu'avec un passeport en cours de validité et un visa, si ce dernier est requis. Ces citoyens doivent déclarer leur séjour à la police dans les trois jours ouvrables, ils peuvent procéder par l'intermédiaire de la personne qui les héberge.

Séjour des Ressortissants de pays hors l'UE+ supérieur à 90 jours

Un visa dit de long séjour est toujours exigé, délivré par exemple aux fins d'étude, entreprise, regroupement familial ou pour une période d'attente d'octroi d'un titre de séjour de longue durée ou de séjour permanent. Ce type de visa est accordé pour une période maximum de six mois.

Séjour des ressortissants de pays hors l'UE+ supérieur à 6 mois

Un séjour de longue durée est accordé aux ressortissants qui prévoient de séjourner sur le territoire de la RT pendant une période supérieure à 6 mois et la raison pour la laquelle le visa de plus de 90 jours leur a été accordé persiste. La durée de validité est individuelle.

Résidence permanente des ressortissants de pays hors L'UE +

La résidence permanente est octroyée aux ressortissants de pays hors de l'UE + en règle générale après cinq ans de séjour ininterrompu au pays. Le permis de séjour permanent sans la condition de séjour ininterrompu peut être délivré pour des motifs humanitaires par exemple.

Séjour de travail des ressortissants de pays hors L'UE +

La carte d'employé remplace le visa de longue durée et le permis de long séjour pendant la durée de la relation de travail et pendant deux ans au maximum avec possibilité de renouvellement . Elle est semblable à la carte bleue pour le personnel hautement qualifié.

Emploi irrégulier des ressortissants étrangers

Un employeur qui emploie ou une personne qui sert d'intermédiaire pour employer un étranger sans permis de travail en cours de validité risque une peine d'emprisonnement allant jusqu'à 6 mois.

Franchissement illégal de la frontière

Le franchissement de la frontière de l'Etat en usant de violence ou de menace de violence est passible d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à cinq ans. Les trafiquants qui aident une autre personne à franchir illégalement la frontière d'Etat encourrent une peine d'emprisonnement allant jusqu'à deux ans.

Asile et réfugiés

L'ensemble du processus d'accueil d'un demandeur d'asile commence par l'obligation de rester, pendant la période déterminée, dans les centres d'accueil destinés à effectuer un certain nombre de démarches (procédure d'identification, examens médicaux, etc.). Une violation de cette obligation est considérée comme un délit.

COEXISTANCE GENERALE

Hommes et femmes

Entre les hommes et les femmes une égalité absolue des droits s'applique. L'homme traite la femme avec respect et lui accorde la priorité en société. Toute violence entre homme et femme est interdite et peut constituer une infraction pénale. La bigamie est frappée de sanctions.

Enfants

La majorité est atteinte à l'âge de 18 ans . Les droits et devoirs fondamentaux de l'enfant résultent de la loi sur la famille. Ce sont les parents qui jouent le rôle décisif dans l'éducation des enfants. Un enfant en situation du demandeur de statut de réfugié doit bénéficier de la protection et de l'assistance humanitaire.

Salutations

En rencontrant des personnes que l'on connaît ou en entrant dans une pièce où il y a des gens il est d'usage de saluer (en disant Bon jour par exemple). On ne salue pas les gens dans les transports publics ou sur une rue animée. En société c'est la personne hiérarchiquement inférieure qui salue la première.

Tenue vestimentaire

Le style vestimentaire caractérise de manière significative non seulement le goût mais aussi le statut et le niveau social. Il ne convient pas de porter des vêtements de sport ou de loisirs aux événements sociaux ou au théâtre.

Fumer

La loi interdit de fumer et de jeter les mégots dans certains lieux publics tels que les moyens de transport en commun, écoles, théâtres, cinémas, centres médicaux et beaucoup d'autres y compris certains restaurants.

Alcool et drogues

Il est interdit de vendre ou servir l'alcool aux enfants de moins de 18 ans, aux personnes en état d'ébriété, dans les écoles et dans d'autres établissements. La

fabrication, importation, exportation et vente ou toute autre mode d'acquisition ou de détention de substances narcotique ou psychotropes constitue une infraction pénale.

Repos nocturne

La durée de repos nocturne est déterminée par la loi du 22 h à 6 h de matin comme la durée pendant laquelle il est nécessaire de limiter les interventions bruyantes, travail, etc. La municipalité peut préciser ou limiter provisoirement cette réglementation par un décret. Perturber le repos nocturne constitue un délit.

Espaces publics

Toutes les places, rues, marchés, trottoirs, espaces verts, parcs et d'autres espaces sont accessibles à tous sans restrictions, servent à l'utilisation commune indépendamment des droits de propriété. Les modalités d'accès et de circulation peuvent être adaptées par les réglementations locales.

Protection des biens

Tout citoyen a le droit de protéger ses biens et dans le cas d'atteinte à ses droits de propriété (vol, accès non autorisé à la terre, etc.) il a le droit de se défendre contre une violation concrète.

QUELQUES NOTIONS DE DROIT

Règles de droit de la RT

Toutes les règles juridiques sont écrites et sont obligatoires pour toutes les personnes se trouvant sur le territoire de la RT. Leur violation est passible de sanctions pénales qu'il s'agisse d'un délit ou d'une infraction plus grave – d'un crime. La loi fondamentale du pays est la Constitution de la RT.

Droit au rassemblement

Un rassemblement (à l'exception de rassemblements à caractère personnel et religieux) doit être déclaré au moins cinq jours avant l'événement au bureau municipal local. La municipalité peut interdire le rassemblement si la finalité de celui-ci est contraire à la Constitution ou aux lois de la RT.

Armes à feu

Posséder, détenir ou porter une arme ne peut que celui qui possède un permis ou une licence de détention d'arme de catégorie appropriée. Celui qui détient une arme à feu illégalement peut être emprisonné pour une durée allant jusqu'à deux ans, dans les cas plus graves, jusqu'à 8 ans.

Menaces

Celui qui profère les menaces de causer la mort ou des lésions corporelles graves ou autres peut être puni d'un emprisonnement allant jusqu'à trois ans. Dans les cas graves de diffusion intentionnelle de faux messages d'alerte jusqu'à 8 ans.

Meurtre

Celui qui commet un homicide volontaire sera puni d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à dix-huit ans. Dans des cas particulièrement brutaux il est possible de décerner la peine à perpétuité. Même la préparation d'un tel acte est punissable. La peine de mort est abolie en RT.

Rixe

Quiconque met intentionnellement en danger la vie ou la santé d'autrui en participant à une rixe peut être puni d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à un an (en cas de lésions corporelles allant jusqu'à cinq ans). S'il provoque ainsi la mort d'autrui, il peut être emprisonné pour une durée allant jusqu'à huit ans.

Maltraitance

Quiconque maltraite une personne vivant avec lui dans un appartement ou une maison sera puni d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à quatre ans. S'il provoque à autrui une invalidité permanente ou même la mort, il sera puni d'un emprisonnement pouvant aller jusqu'à douze ans.

Attaque terroriste

Quiconque réalise une attaque mettant en danger la vie ou la santé des êtres humains, prend un être humain en otage, effectue un enlèvement ou intimide de manière grave la population, peut être emprisonné à perpétuité. Même la simple préparation d'un tel acte est punissable.

Vol

Quiconque a soustrait frauduleusement une chose qui ne lui appartient pas peut être puni d'un emprisonnement allant jusqu'à deux ans et des objets volés lui seront confisqués. Dans les cas particulièrement graves liés au vol l'auteur d'une telle infraction peut être emprisonné pour une période allant jusqu'à dix ans.

PROTECTION DE LA NATURE

Protection des animaux

La maltraitance envers les animaux est passible d' une peine d'emprisonnement allant jusqu'à deux ans. La négligence de soins ayant entraîné des séquelles permanentes ou la mort de l'animal peut être punie d'une peine d' emprisonnement allant jusqu'à 6 mois.

Animaux sauvages et d'élevage

La chasse et la pêche sans autorisation sont interdites. La violation peut être punie d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à deux ans. L'abattage et la consommation d'animaux d'élevage (vaches, cochons, poulets, moutons, etc.) sont régies par des règles strictes.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques (chiens, chats, etc.) sont considérés comme membres du foyer, ont leur prénoms et sont protégés par leurs propriétaires. Les chiens, par exemple, sont obligatoirement enregistrés et peuvent être équipés d'une puce électronique. L'importation d'animaux exotiques sélectionnés est soumise à la réglementation particulière

Séjour dans la nature

De manière générale la pratique du camping est interdite à l'exception des terrains prévus à cet effet. Allumer un feu est interdit dans la forêt et jusqu'à 50 m de celui-ci. Dans les villes, ainsi que pour le camping, il y a des terrains réservés à cet usage. Le bois dans les forêts est une propriété privée.

Environnement

Quiconque met intentionnellement en danger la terre, les eaux, les forêts, l'air ou porte autrement atteinte à l'environnement dans une plus grande mesure et provoque ainsi les dommages à la santé ou la mort ou des préjudices financiers considérables peut être emprisonné pour une période allant jusqu'à trois ans.

The information portal www.safebook.cz is primarily meant for foreigners coming or intending to visit the Czech Republic. It includes a very wide range of basic rules and legal conditions for staying in the country in a brief and understandable form.

Das Informationsportal www.safebook.cz ist vor allem für Ausländer bestimmt, die in der Tschechischen Republik ankommen oder kommen wollen. Es umfasst eine sehr breite Palette von Grundregeln und gesetzlichen Voraussetzungen für den Aufenthalt im Lande, in einer strukturierten und verständlichen Form.

Informační portál www.safebook.cz je určen především cizincům přicházejícím, nebo chystajícím se na cestu do České republiky. Zahrnuje velmi širokou škálu základních pravidel a zákonných podmínek pro pobyt v zemi ve stručné a srozumitelné podobě.

Информационный портал www.safebook.cz предназначен, прежде всего, для иностранцев, которые приезжают или собираются приехать в Чешскую Республику. Он включает очень широкую шкалу основных правил и законных условий для пребывания в стране в краткой и понятной форме.

بوابة المعلومات الإلكترونية www.safebook.cz مصممة خصيصاً للأجانب القادمين، أو الذين على أهبة السفر إلى الجمهورية التشيكية. تحتوي هذه البوابة على تشكيلة واسعة جداً من القواعد الأساسية والشروط القانونية للإقامة في البلد بصيغة موجزة ومفهومة.